



# ALTERNOVA

FCP indexé  
sur le MSCI® Hedge Invest Index

OPCVM de Fonds Alternatifs agréé par l'AMF

**Entrez dans la nouvelle  
ère de la gestion  
alternative**



# Accédez à l'univers de la gestion alternative...

## La gestion alternative, complément idéal d'un portefeuille de placements

La gestion alternative est une définition générique qui regroupe les techniques de gestion non traditionnelles.

Ces techniques visent, pour la plupart, à réaliser des arbitrages, tirer avantage d'inefficiences ou d'imperfections de marchés, en prenant, par exemple, simultanément des positions à la hausse sur certains actifs et à la baisse sur d'autres actifs, et ce sur la base d'analyses fondamentales, techniques ou statistiques.

Les stratégies de gestion alternative ont un objectif commun, la recherche d'une **performance** :

- **stable** (peu volatile),
- **absolue** c'est-à-dire peu ou non corrélée à l'évolution des principaux marchés,
- **régulièrement supérieure au marché monétaire**, ce qui en fait le complément idéal d'un portefeuille classique.

## Une réponse aux obstacles traditionnels de la gestion alternative

Du fait de ses caractéristiques propres, la gestion alternative est devenue aujourd'hui une classe d'actifs à part entière, au même titre que les actions ou les obligations. Elle fait ainsi partie aujourd'hui de la palette d'investissements à la disposition de l'investisseur dans le cadre de la diversification de son portefeuille.

Cependant, il existe certains freins propres à l'investissement direct dans ce type de fonds et qui peuvent constituer des barrières à l'investissement :

- **Barrières réglementaires** : les fonds de gestion alternative sont pour la majeure partie domiciliés dans des pays où la protection de l'investisseur est réduite.
- **Manque de transparence** : il est souvent difficile pour un investisseur isolé de mesurer le niveau de risque (levier, concentration, utilisation d'instruments dérivés...) pris par le gérant.
- **Faible liquidité** : la grande majorité des fonds de gestion alternative n'offre qu'une liquidité mensuelle voire trimestrielle, et impose des préavis de sortie ou des durées minimales d'investissements.

En réponse à ces obstacles, Lyxor Asset Management lance ALTERNOVA, FCP agréé par l'AMF, dont les investissements répliquent la composition du MSCI® Hedge Invest Index<sup>1</sup>. Le MSCI® Hedge Invest Index est une allocation investissable de gestion alternative née de la combinaison des expertises de Lyxor Asset Management et de MSCI.

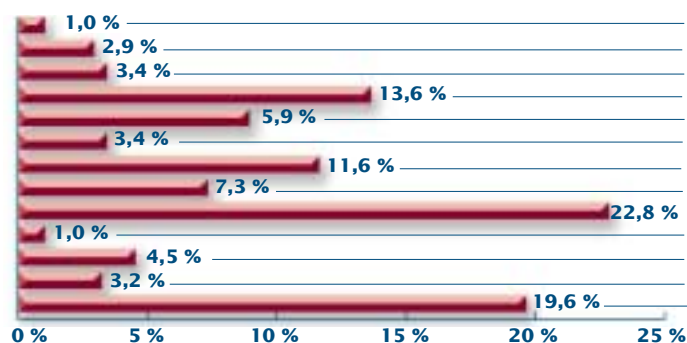
Le MSCI® Hedge Invest Index est en effet construit par MSCI conformément à sa méthodologie d'allocation "investissable" de gestion alternative. Les fonds le composant sont issus de la plate-forme de Fonds Cotés Lyxor offrant un accès sécurisé à la gestion alternative.



## Un investissement représentatif de l'univers de la gestion alternative

Le FCP ALTERNOVA réplique la composition du MSCI® Hedge Invest Index constitué de 88 fonds issus de la plate-forme de Fonds Cotés Lyxor et regroupant 13 processus d'investissement<sup>2</sup>.

**Pondération des 13 processus d'investissement au sein du MSCI® Hedge Invest Index<sup>2</sup>**



Processus multiples (Trading discrétionnaire)  
Processus multiples (groupe multi-process)  
Processus multiples (Valeur relative)  
Trading systématique  
Trading discrétionnaire  
Event driven  
Long/Short - Sans biais  
Long/Short - Biais variable  
Long/Short - Biais long  
Long/Short - Biais "short"  
Arbitrage statistique  
Arbitrage du fusions/acquisitions  
Arbitrage

# ...en toute simplicité

### Simplicité, sécurité et liquidité

Le FCP ALTERNOVA est un Fonds Commun de Placement agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 19 mars 2004.

Il offre aux investisseurs particuliers :

- **un accès sûr et diversifié à l'univers de la gestion alternative** qui assure une performance indépendante de l'évolution des marchés financiers traditionnels tout en maîtrisant les risques
- **une stratégie d'investissement transparente :** répliquer la composition du MSCI® Hedge Invest Index, allocation diversifiée de 88 fonds alternatifs<sup>2</sup>, et faisant appel à la double expertise de Lyxor Asset Management et de MSCI
- **une liquidité hebdomadaire** grâce à la plate-forme de Fonds Cotés Lyxor
- **des frais de gestion annuels maximum de 1,55 %<sup>3</sup>**
- **une souscription minimale initiale de 10.000 euros**

Le FCP ALTERNOVA constitue un complément idéal de diversification pour un portefeuille classique.



**1/** Dans le cadre de son pouvoir de gestion discrétionnaire et dans l'intérêt des porteurs, Lyxor Asset Management se réserve la possibilité de s'écarter de la composition du MSCI® Hedge Invest Index.

**2/** Au 13 avril 2004.

**3/** À titre indicatif, les frais de gestion fixes des fonds dans lesquels le FCP investira seront au maximum de 3%. Ces fonds ne font l'objet d'aucun droit d'entrée ou de sortie.

# MSCI® Hedge Invest Index...

## Le MSCI® Hedge Invest Index, une nouvelle référence dans le monde de la gestion alternative

### Objectif du MSCI® Hedge Invest Index

MSCI, un des leaders du développement d'indices internationaux à travers le monde, apporte toute son expertise pour construire une allocation diversifiée et représentative de gestion alternative.

L'objectif du MSCI® Hedge Invest Index est de refléter la performance d'un échantillon de fonds représentatifs de l'industrie de la gestion alternative.

- Il s'agit d'une **allocation investissable de gestion alternative**
- Qui bénéficie d'une **valorisation hebdomadaire**
- Et d'une **diversification optimale**

En effet, composée de 88 fonds alternatifs au 13 avril 2004, l'allocation regroupe 13 stratégies différentes alliant ainsi diversification et liquidité optimales pour l'investisseur.



### Processus de construction du MSCI® Hedge Invest Index

La pondération des fonds au sein du MSCI® Hedge Invest Index découle en effet de la classification MSCI Hedge Fund Classification Standard<sup>SM</sup> et vise à assurer une réelle représentativité de l'univers des hedge funds.

- MSCI distingue les Fonds Cotés Lyxor selon une classification par stratégies et sous-stratégies.
- Afin d'intégrer les évolutions de l'industrie de la gestion alternative, **MSCI assure le suivi du MSCI® Hedge Invest Index et donne les lignes directrices à l'introduction de nouvelles stratégies.**
- **MSCI publie la valeur du MSCI® Hedge Invest Index et sa composition chaque semaine.** (Les composants du MSCI® Hedge Invest Index, leurs poids respectifs ainsi que les entrées/sorties sont accessibles aux investisseurs et publiés sur le site internet de MSCI ([www.msci.com](http://www.msci.com))).

Le processus de construction du MSCI® Hedge Invest Index est intégralement détaillé dans la méthodologie MSCI.

## Un univers d'investissement diversifié : la plate-forme de Fonds Cotés Lyxor

### Une plate-forme unique et largement reconnue

Filiale détenue à 100 % par le Groupe Société Générale, Lyxor Asset Management est une société de gestion de droit français agréée par la COB en mai 1998.

La vocation de Lyxor Asset Management est de mettre à disposition des investisseurs le meilleur de l'innovation financière appliquée à ses trois grands métiers, dont la gestion alternative.

C'est dans ce cadre que Lyxor Asset Management a développé **une forte expertise en matière de sélection et de suivi des gérants alternatifs.**

Afin d'assurer un contrôle des risques optimal, Lyxor Asset Management offre au marché une alternative originale à l'investissement direct dans les fonds de gestion alternative, par essence peu liquides et peu transparents.

Grâce à une plate-forme de plus de 100 Fonds Cotés Lyxor, offrant l'accès aux meilleurs gérants de fonds de gestion alternative, Lyxor Asset Management permet un accès à la gestion alternative dans un environnement sécurisé. Sa plate-forme couvre les principales stratégies et styles de gestion disponibles en gestion alternative.

# ...une allocation investissable, liquide et diversifiée

### Un atout maître : le Fonds Coté Lyxor

- Le Fonds Coté Lyxor est un fonds autonome contrôlé par Lyxor Asset Management.
- Un mandat de gestion fixant l'univers d'investissement et les limites de risque est confié à chaque gérant retenu par Lyxor Asset Management sur sa plate-forme à l'issue d'un **processus strict de contrôle des risques.**
- Le gérant reproduit l'allocation de son fonds de gestion alternative dans le Fonds Coté Lyxor.
- Lyxor Asset Management assure le contrôle du risque et le calcul des valeurs liquidatives hebdomadaires indépendamment des gérants (Lyxor Asset Management se réserve la possibilité de leur retirer le mandat à tout moment, notamment en cas de non respect des contraintes d'investissement).
- Le nombre de Fonds Cotés Lyxor évolue de façon permanente et offre ainsi au MSCI® Hedge Invest Index un univers d'investissement le plus large et le plus diversifié possible.

**Lyxor Asset Management et MSCI sont totalement indépendants dans leurs rôles respectifs de construction et de valorisation du MSCI® Hedge Invest Index.**

**La diversité et les attributs des Fonds Cotés Lyxor donnent au MSCI® Hedge Invest Index ses principales caractéristiques : liquidité, transparence, représentativité et investissabilité.**

# Panorama des différentes stratégies de gestion alternative...

On peut distinguer  
5 grands styles  
d'investissement  
en gestion  
alternative

## Stratégies actions (Long/Short Equity)

**Principe:** constituer simultanément des positions acheteuses (« long ») ou vendeuses (« short ») sur des titres susceptibles de s'apprécier ou de se déprécier. Cette stratégie est basée sur des analyses fondamentales ou techniques afin de prendre position sur des titres considérés comme étant sur ou sous-valorisés. Elle se nourrit des nombreuses anomalies des marchés, renforcées en période de forte volatilité.

**Spécificités:** univers d'investissement très large, autorisant une multitude de styles de gestion. Certains gestionnaires ont une position structurellement acheteuse (**biais long**), vendeuse (**biais short**) ou neutre (**sans biais**) par rapport au marché, d'autres sont spécialisés par secteurs ou par zones géographiques.

## Stratégies d'arbitrages et de « valeur relative »

**Principe:** identifier et exploiter les écarts de valorisation entre actifs financiers dus à des anomalies de marché ou à un événement particulier (fusion, restructuration...). Cette stratégie utilise des modèles mathématiques complexes et a massivement recours aux techniques quantitatives pour identifier les opportunités d'arbitrage et les inefficiences de marché. Les opportunités d'arbitrage pouvant être de faible ampleur, les positions prises par ces fonds le sont fréquemment avec un levier important.

**Spécificités:** une multitude de sous-stratégies d'arbitrage coexistent:

- **Arbitrage statistique:** tirer profit d'écarts statistiquement injustifiés entre différents actifs financiers grâce à la mise en place de modèles mathématiques sophistiqués.
- **Arbitrage de taux:** Tirer parti des écarts de rendements sur le marché obligataire ou entre les titres de dette de divers émetteurs en jouant par exemple sur la qualité de signature.
- **Arbitrage de convertibles:** acheter l'obligation convertible d'une société tout en vendant à découvert l'action de cette même société, de façon à neutraliser le risque sur l'action.

- **Arbitrage de fusions/acquisitions:** exploiter les situations spéciales en valorisant les décotes sur des actions dans le cadre d'OPA ou d'OPE, de rachats de minoritaires, de décote de holdings...

## Stratégies de crédit

**Principe:** exploiter les opportunités sur le marché obligataire en recherchant des rendements supérieurs offerts par des émetteurs de moindre qualité (entreprises moins connues ou moins solides, pays émergents...). La valeur ajoutée du gérant réside dans sa capacité à sélectionner les obligations à haut rendement en fonction du risque associé.

**Spécificités:** certains gérants vont constituer simultanément des positions acheteuses et vendeuses ("long/short credit") pour tirer profit des écarts de performance entre différentes titres ; d'autres gérants sont spécialisés sur les titres de sociétés en situation financière difficile ("**Distressed Securities**") ou encore sur des obligations d'entreprises recherchant des modes de financement rapides et donc prêtes à emprunter à des taux plus élevés ("**Placements privés**").

## Stratégies directionnelles et approches tactiques

**Principe:** prendre des positions acheteuses ou vendeuses sur divers marchés à partir d'anticipations sur l'évolution des grandes variables économiques (PIB, taux d'intérêt, taux de change...). Cette stratégie repose sur la capacité des gérants à anticiper l'évolution de l'activité macro-économique afin de tirer profit des hausses ou des baisses à venir.

**Spécificités:** diversité de styles et fort effet de levier lié à l'utilisation de produits dérivés : stratégies de type « **global macro** » basées sur des anticipations conjoncturelles, stratégies de tendance, de type « **trend following** », stratégies de court terme.

## Stratégies Multiprocess

Ce sont des stratégies qui combinent tous les styles d'investissement pré-cités. C'est par exemple le cas des gérants "**Event Driven**" qui exploitent les possibilités de fluctuations de cours dues à des situations spéciales telles que la réorganisation ou la faillite d'une société.

## Avertissement

Le fonds et les titres auxquels il est fait référence dans le présent document ne sont pas sponsorisés, garantis ni promus par MSCI, et MSCI n'assume aucune responsabilité concernant ce fonds ou ces titres ou toute allocation servant de support à ce fonds ou ces titres. Le règlement du fonds contient une description plus détaillée de l'étendue et des limitations des relations que MSCI entretient avec Lyxor International Asset Management, Lyxor Asset Management et le fonds.

Aucun souscripteur, vendeur ou porteur, ni aucune autre personne ou entité, ne doit utiliser ou se référer aux noms, marques ou services déposés par MSCI, dans le but de sponsoriser, garantir, promouvoir ou distribuer des produits d'investissement, sans avoir préalablement contacté MSCI afin de déterminer si l'autorisation de MSCI est requise. En aucune circonstance, une personne ou une entité ne peut se prévaloir d'un lien avec MSCI, sans avoir obtenu l'autorisation écrite préalable de MSCI.

La Société Générale, Lyxor International Asset Management et Lyxor Asset Management ne peuvent être tenues responsables des conséquences financières ou de quelque autre nature que ce soit résultant de la souscription ou de l'acquisition de ce produit. Les investisseurs devront procéder à leur propre analyse des risques et devront, si nécessaire, consulter préalablement leurs propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel. En particulier, lors de la souscription, de l'achat ou de la détention de parts du fonds décrit dans ce document, vous devez être conscients d'encourir en certaines circonstances le risque de recevoir une valeur de remboursement inférieure à celle de leur valeur initiale.

# ALTERNOVA

## Fiche Technique



**Type:** FCP

**Classification:** Diversifié

**Code ISIN:** FR0010038760

**Société de gestion:** Lyxor International Asset Management

**Gestionnaire financier par délégation:** Lyxor Asset Management

**Dépositaire:** Société Générale

**Objectif de gestion:** Le FCP a pour objectif de réaliser une performance stable et "absolue", c'est-à-dire peu corrélée, voire non corrélée à l'évolution des principaux marchés (devises, obligations, actions et matières premières), supérieure à l'Euribor 3 mois. À cet effet, il investira dans des stratégies de gestion alternative d'une manière diversifiée et s'efforçant d'être représentative de l'univers de cette gestion. Le FCP utilisera la compétence de MSCI en répliquant la composition du MSCI® Hedge Invest Index, tout en limitant son exposition au risque de change.

**Durée minimale de placement recommandée:** 5 ans

**Affectation des résultats:** FCP de capitalisation

**Liquidité:** Hebdomadaire. La valeur liquidative est calculée sur la base de la valeur des actifs du FCP arrêtée chaque mardi. Elle est publiée le vendredi qui suit (ou, si ce jour n'est pas un jour ouvré, le jour ouvré suivant).

**Valeur liquidative d'origine:** 100 euros

**Souscription initiale minimale:** 10 000 euros

**Souscription minimale ultérieure:** 500 euros

**Commission de souscription:** 2,50 % au maximum de la valeur liquidative sur laquelle la souscription est effectuée, acquis aux tiers.

**Commission de rachat:** 2,50 % au maximum de la valeur liquidative sur laquelle le rachat est effectué, acquis aux tiers.

**Frais de gestion maximum:** 1,55 % TTC par an au maximum de l'actif net du FCP imputé sur le compte de résultats du FCP

**Période de lancement:** permanente

**Préavis de sortie:** aucun

**Avertissement:** Fonds présentant des facteurs de risques spécifiques: L'attention des souscripteurs potentiels est appelée sur les risques de liquidité et de volatilité des OPCVM tels que celui-ci, investis dans des parts ou actions d'organismes de placement étrangers qui ne présentent pas le même degré de sécurité, de liquidité ou de transparence que les OPCVM français ou conformes à la directive européenne 85/611/CEE. Ce produit est destiné à des investisseurs suffisamment expérimentés pour pouvoir évaluer les mérites et les risques et qui ne requièrent pas une liquidité immédiate de leurs placements. La société de gestion et le dépositaire tiennent en permanence à la disposition des souscripteurs d'une part, la composition détaillée du portefeuille à la date la plus proche entre la date de publication du dernier rapport périodique de l'OPCVM et la fin du semestre de l'exercice et, d'autre part, les documents d'information des OPC sous-jacents.

**Caractéristiques complètes dans la notice d'information ci-jointe visée par l'AMF**

## **Le meilleur de l'innovation financière**

- Filiale détenue à 100 % par le Groupe Société Générale, Lyxor Asset Management est une société de gestion de droit français agréée par la COB en mai 1998.

- La vocation de Lyxor Asset Management est de mettre à disposition des investisseurs le meilleur de l'innovation financière appliquée à ses trois pôles d'excellence : la gestion alternative, la gestion indicielle et la gestion structurée.

- Au 31 mars 2004, les encours sous gestion de Lyxor Asset Management dépassaient les 34 milliards d'euros dont plus de 14 milliards en gestion alternative.

### **Lyxor Asset Management**

17 cours Valmy  
92987 Paris-La Défense cedex  
France

[www.lyxor.com](http://www.lyxor.com)  
e-mail : [contact@lyxor.com](mailto:contact@lyxor.com)  
tél : +33 1 42 13 44 44